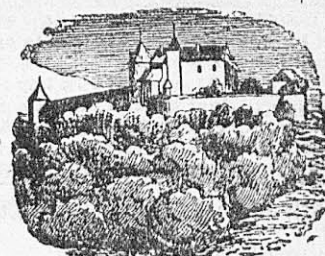




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

### ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.—  
» 6 mois » 8.—  
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

HORAIRE B.-R.: Bulle, arr. 8., 11., (d. j. f. 15.,) 16., 20., (22.,) — Bulle, dép. 6., 9., (10.,) 13., 18., (20.,)

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »  
S'adresser à Publicitas S. A.  
suisse de publicité

## Le vote du 6 avril

### Considérations gruyériennes.

On est toujours porté, chez nous comme ailleurs, quand une loi est soumise à la votation populaire, à considérer, avant la valeur intrinsèque de la réglementation dont il s'agit, les circonstances d'intérêt personnel. On est particulièrement surpris, lorsqu'il s'agit du régime de l'alcool et du projet de loi qui s'y rapporte, de la légèreté des jugements qui sont portés chez nous sur cet important problème et de la méconnaissance totale des buts poursuivis et des moyens préconisés.

Rarement, pourtant, une aussi complète unanimité s'est rencontrée à l'égard d'une loi fédérale. Toute la presse, toutes les classes organisées de la population, tous les partis politiques, tous les groupements économiques, toutes les associations à but philanthropique sont d'accord pour reconnaître que c'est du bien-être général et formel du peuple suisse qu'il s'agit et que le rejet de la loi présentée serait un désastre pour notre Démocratie. Il y a pourtant au sein de tout ce monde des élités remarquables, des gens qui comprennent et qui savent juger à leur juste valeur les événements et les choses; il y a des citoyens désintéressés qui, au-dessus des mesquineries locales ou individuelles, mettent le mieux-être commun; il y a des héros du progrès social qui se consacrent une vie durant à l'amélioration du sort de l'humanité et dont on ignore souvent l'admirable dévouement; il y a des âmes généreuses qui, chez les suivants comme chez les paysans ou les ouvriers, savent, dans les heures graves pour le salut du peuple, regarder vers le drapeau à croix blanche sur fond rouge; drapeau de l'abnégation et du sacrifice!

Concitoyens, qui d'entre nous ose prétendre être plus généreux et plus intelligent que tous ces Suisses et dire encore que la loi du 6 avril doit être rejetée, à moins que des considérations intéressées et bien petites le guident?

Pour le pays, pour le drapeau, c'est un OUI qu'il faut déposer dans l'urne! Le reste doit être mis de côté, dans la grave circonstance qui nous préoccupe.

Ah! nous eussions désiré que beaucoup de nos concitoyens se fussent trouvés à l'Hôtel-de-Ville de Berne, l'autre dimanche, en face des représentants de vingt-trois Etats suisses, de tous les milieux, de toutes les langues, de toutes les religions! Ce n'est pas une petite émotion qui les aurait étreints à la vue de toutes ces mains levées, faisant abstraction des points de vue particuliers pour la sauvegarde de la race et le triomphe du PROGRÈS SOCIAL!

Pas un n'aurait hésité, dimanche, après une aussi noble et majestueuse leçon!

Quelques-uns s'acharnent encore, chez nous, à repousser sans la connaître toute loi venant de Berne. C'est là un procédé qui n'est pas digne de la Démocratie. Nous savons que le peuple a été trompé à plusieurs reprises dans les règlements d'application de certaines lois. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Des précisions et des assurances formelles ont été fournies aux partis et aux organisations. Nous savons exactement ce que nous allons voter. La réglementation de l'alcool est d'ailleurs d'une nécessité si impérieuse qu'il est de l'intérêt du législateur et du citoyen de construire un édifice solide et durable, une œuvre qui donne satisfaction à tous les éléments sains de la population. Sans doute il est bien inutile de chercher à convertir l'alcoolique pour lequel le « petit verre » vaut mieux que la famille, que la santé de l'enfance et de la jeunesse, que le bien-être du pays, que la sécurité de la vieillesse. Mais au moins que les gens de cœur et d'ordre, que les citoyens dont l'intelligence est à même de comprendre et de dé-

rendre les intérêts supérieurs de la nation, ne se laissent pas arrêter par des objections sans fondement sérieux et qui tombent au premier examen impartial, et que ceux-là au moins entraînent les hésitants et fassent preuve d'un courage civique qui honore notre canton et notre chère Gruyère!

On ne se rend pas toujours un compte exact, chez nous, des ravages de l'alcool. Il faut connaître la situation dans certaines régions du pays, pour apprécier les maux que sème dans la société l'abus du schnaps. Quand on a visité les prisons, les hôpitaux, les établissements d'orphelins surtout, où souffrent et végètent ces déchets de la race, on est pris d'une immense pitié, d'un frisson d'horreur, et l'on comprend que l'abandon d'un brin de liberté n'est qu'un sacrifice imperceptible en face de la tâche à accomplir.

**Concitoyens, les Gruyériens veulent demeurer un peuple sain et contribuer au rachat des régions contaminées du patrimoine national: ils iront aux urnes en rangs serrés, le 6 avril, et sauront faire, comme toujours, leur devoir de patriotes!**

L'intérêt bien entendu de notre économie régionale a tout à gagner à l'adoption de la nouvelle loi. Il est vrai que l'arboriculture n'est pas très développée dans nos vallées. Mais, un renouveau se dessine. On avait cru que notre sol et notre climat n'étaient pas propices à la production fruitière. Or, en maintes régions moins favorisées, on a réussi à enrichir l'économie agricole de cette branche accessoire qui, intelligemment exploitée, devient une mine d'or. Nos paysans se décident peu à peu à perfectionner et à développer leurs vergers. Eh! bien, la nouvelle loi favorise l'exploitation de l'industrie fruitière. Elle engage les cultivateurs à produire en grandes quantités ces fruits de table dont nous faisons venir des quantités telles que c'est par millions (40.000.000 par année) que l'argent suisse s'en va au dehors en échange de produits que nous pourrions parfaitement demander à notre sol!

Les fruits que nous distillons sont d'un rapport quasi nul à côté de ceux que nous vendrions pour la table. Et la production de ces derniers ne demande qu'une sélection raisonnée et quelques soins que le cultivateur intelligent sait et peut lui assurer facilement.

Une raison encore de défendre et de faciliter le succès de la nouvelle loi.

Ainsi, de quel côté qu'on la regarde, sous quelle face qu'on l'examine, la loi qui sera soumise au peuple le 6 avril gagne à être connue dans tous ses détails. Elle ne veut autre chose que le bien moral et matériel du pays. Ce serait donc une injustice de la combattre par ignorance, entêtement ou parti-pris.

Il y a des heures dans l'existence d'un peuple où l'on n'a pas le droit d'agir à la légère. Une de ces heures a sonné au cadran de la vie nationale helvétique.

Que chacun comprenne et assume ses responsabilités!

Concitoyens, faites confiance à nos chefs! Votez généralement ce

# OUI!

que vous demande la Patrie suisse. Y.

**CATHOLIQUES, VOUS NE POUVEZ PAS REFUSER LA LOI DU 6 AVRIL SANS RENIER LES PLUS BEAUX PRINCIPES DE VOTRE RELIGION: LA SOLIDARITÉ ET LA CHARITÉ!**

Que diront de nous les autres religions, si nous leur donnons l'exemple de l'ignorance, de l'égoïsme et de l'avarice?

## Petite Revue

### ÉTRANGER

#### Cent ans de vie belge.

#### La Conférence navale.

La Belgique va fêter, cette année, le centième anniversaire de sa libération, ou plutôt de son existence comme Etat. C'est en effet le 4 octobre 1830 qu'un gouvernement provisoire proclamait l'indépendance de la Belgique, ancienne province des Pays-Bas.

Quel chemin parcouru depuis lors! Dans tous les domaines, social, économique, politique, le royaume belge a fait des merveilles. Il s'est enrichi de la colonie vaste et féconde du Congo; il a développé son industrie et son agriculture au point d'en faire des entreprises que le monde entier regarde comme modèles; il a réussi à distribuer largement au peuple l'instruction, cette base nécessaire et indispensable de l'aisance et de l'indépendance; il a créé enfin cet esprit national admirable qui fit du pays, en 1914, une pépinière de héros. La Belgique est au sommet de l'échelle de la civilisation. Et, c'est en cent ans qu'elle a parcouru tout ce chemin, grâce, il faut le dire, à l'énergie persévérante de son peuple et à l'intelligente activité de ses rois et de ses gouvernements, qui surent favoriser l'éclosion d'entreprises nouvelles et répandre le trésor de l'instruction dans les couches les plus modestes des populations.

Au moment où le pays réussit à se soustraire au spectre de Guillaume Ier de Hollande, Flamands et Wallons marchèrent la main dans la main. La révolution, commencée à Bruxelles, s'étendit aussitôt dans les provinces et de toutes parts vinrent les renforts qui obligèrent le prince Frédéric d'Orange à renoncer à la guerre et à rentrer dans son pays. Jusqu'à la grande guerre, les deux parties du pays vivaient en excellente harmonie: d'où le succès de leur économie commune, qui se complétait admirablement et oblige les deux « membres » de la Belgique à demeurer éternellement unis comme deux frères jumeaux. Sans doute l'influence de la Wallonie fut-elle toujours prépondérante. D'abord parce que le mouvement de libération était parti de Bruxelles, qui subit inévitablement l'influence de la culture française et des renouveau politiques français, puis parce qu'une province qui parle une langue presque universelle a plus de facilité de répandre ses idées qu'une région dont la langue ne dépasse pas le cadre étroit des frontières provinciales. D'ailleurs, on ne trouvait rien de drôle à cette situation. Ce n'est qu'au lendemain de la guerre, en somme, que naquirent le dualisme actuel entre Flamands et Wallons et la grande querelle de la flamandisation de l'Université de Gand.

On sent que l'influence allemande a passé par là. Car, au cours de l'occupation, les Allemands ont tout fait pour provoquer la séparation de la Flandre et de la Wallonie. Mais le patriotisme de la nation et le grand exemple du roi Albert eurent raison des intrigues germaniques.

A l'heure où la Belgique s'apprête à célébrer par des manifestations grandioses le centenaire de son indépendance, n'est-ce pas un spectacle attristant de voir aux prises au Parlement les députés de la nation partagés en deux camps presque irréconciliables? Il est vrai qu'un projet de flamandisation de l'Université de Gand est en discussion. Il donne satisfaction aux Flamands. Mais aussi il établit une espèce de barrière contre la langue française que l'on voudrait exclure des Flandres, comme s'il était possible de bannir la connaissance d'une langue internationale et nationale à la fois d'une province qui a tout intérêt à la savoir et à la parler couramment. C'est tout comme si les Suisses allemands interdisaient dans leurs universités et leurs écoles l'étude officielle de la langue française. Les Wallons font d'ailleurs remarquer avec une parfaite raison qu'une minorité parlant le français existe dans toutes les villes flamandes et qu'il importerait de lui assurer la faculté d'apprendre et de parler sa langue maternelle.

On a tout lieu de croire que des débats en cours sortira la solution qui ramènera la paix entre les deux éléments raciaux de la nation belge. Nous souhaitons d'ailleurs que les fêtes d'indépendance contribuent au rapprochement qui s'impose pour l'ascension de ce peuple dont la vitalité s'est révélée si puissante jusqu'ici.

La conférence navale est définitivement ajournée dans une nouvelle direction. Les entretiens récents de M. Briand avec M. Henderson ont contribué à mettre au point une méthode de travail qui, espérons-le, produira quelque résultat précis. Les délégations, après avoir erré deux mois durant autour de la question, ont compris finalement qu'il n'y a que deux

moyens d'établir une proportion équitable dans les forces navales en présence: ou bien se baser sur les nécessités absolues de la défense nationale des puissances intéressées, ou bien commencer par l'élaboration d'un pacte de sécurité, et alors réduire proportionnellement les flottes.

On est sérieusement à l'étude dans cette voie. Reste à savoir jusqu'à quel point l'Angleterre consentira à limiter sa liberté d'action sur l'autel de la paix. Cette méthode de travail est absolument conforme à l'esprit de la Société des Nations. Son adoption à la conférence de Londres renforce l'influence et les positions de l'organisme international de Genève. Elle autorise également un nouvel espoir vers une solution finale favorable. Mais, les semaines et les mois passent, et il est malgré tout douteux que l'on puisse mettre au point un problème d'une pareille envergure au cours des présentes négociations.

Contentons-nous d'enregistrer le fait que la question capitale du désarmement vient de marquer une nouvelle étape, de franchir un cap dangereux. Elle nage aujourd'hui dans des eaux plus tranquilles. Peut-être sera-t-il des lors plus facile de la conduire à bon port.

### La politique allemande.

On a été généralement fort surpris de la chute si imprévue du cabinet Müller. Sans doute se rendait-on compte qu'une coalition entre les catholiques et les populistes d'une part et les socialistes de l'autre ne pouvait guère être considérée comme durable. Cependant, après les décisions du Congrès populiste de Mannheim, il était permis de croire que la vie du gouvernement en charge était assurée au moins jusqu'à la liquidation des projets de lois financières en voie d'élaboration.

Les consultations des chefs de partis et des groupes du Reichstag ont provoqué le contact fatal. La ténacité avec laquelle les populistes ont défendu le projet de loi portant réduction de l'indemnité de chômage a contraint les membres socialistes du gouvernement à prendre une décision ferme, étant donné que le programme des gauches ne peut tolérer en aucun cas une régression sociale du genre de celle qu'exigent les populistes.

On ne sait pas trop de quelle façon pourra se résoudre la crise actuelle. Quoi qu'il en soit, on peut considérer comme exclue une nouvelle coalition orientée vers les gauches, pour le moment du moins. Et c'est précisément là un état de fait qui ne tranquillise pas énormément les républicains.

### SUISSE

#### Le St. Barthélemy.

Les C. F. F. ont adjugé les travaux de correction du torrent de St-Barthélemy, dont on se rappelle les frasques, à l'entreprise valaisanne Couchepin, Dubuis et Cie.

Ces travaux sont difficiles et d'une grande importance et comportent entre autres six grands barrages de 35.000 mètres cubes chacun.

#### Les zones.

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral s'est occupé de la question des zones. Il a constaté à nouveau qu'il n'y a aucune chance d'arriver à une entente entre les parties.

#### Notre participation à la Banque internationale.

Le Conseil fédéral s'est préoccupé aussi de la participation financière de la Suisse à la Banque internationale. Il est probable que les Chambres seront saisies de la question car une telle opération ne serait fondée sur aucune base légale existante.

La fatigue du printemps, l'abattement et la nervosité disparaissent rapidement au moyen de **Elchinal**, qui stimule, fortifie et rajeunit. Flacon ou boîte original fr. 5.50; doubles fr. 6.25. dans les pharmacies.

1930

521  
10.500,—  
11.600,—  
11.250,—  
11.700,—  
11.750,—  
12.400,—

SUISSE

derne  
ourg.

MAYOR

émique tonique  
il contre la  
PHTEUSE  
ts, fr. 2.90; par  
ie, LAUSANNE.  
rogneries, P640 2L

URS

également, Dames  
la clientèle privée  
de denrées colonia-  
tion très bien intro-  
postale N° 56,  
O. F. 3112 B.

ER

de soumission, en  
ie, les immeubles ci-

Le Ruzj:

ie, près de 14 poses  
de 7 1/2 poses de

époser jusqu'au 10  
NIN, feu Félicien,

prendrait

nt en pension.

assurés.  
r à Publicitas, Bulle  
O.B.

vendre

jument ragote

ntie sous tous les rap-

r à Gustave BRO-  
Bottorens.

ous à „La Gruyère“.

**Citoyens, le lendemain du 6 avril, si la loi est rejetée, se lèvera le spectre de l'impôt fédéral direct.**

**Ne vaut-il pas mieux imposer le schnaps, dont chacun peut se passer à la rigueur, QUE D'IMPOSER LA FORTUNE ET LE TRAVAIL ?**

**Parti radical-démocratique suisse.**

Concitoyens !

En 1885, le peuple suisse a mis un premier frein efficace à la consommation abusive de schnaps. En cela il a rendu un service inappréciable à certains milieux qui s'intoxiquaient au moyen de l'alcool de pommes de terre. Ce fut un acte important dont nous devons être reconnaissants à nos devanciers.

Le 6 avril prochain les électeurs auront le devoir de compléter cette œuvre et de boucher la lacune qui s'est révélée, dans la législation sur l'alcool, par suite du développement considérable qu'a pris, depuis 1885, la production de fruits à cidre et l'utilisation de leurs déchets pour la distillerie. En ce faisant, ils assiéront définitivement l'œuvre entreprise par leurs pères.

La révision des articles 31, 32 bis et 34 quater de la Constitution a pour but la diminution des excès dans la consommation du schnaps.

Elle facilite en revanche l'amélioration du verger et favorise la production de bon fruit de table indigène et son écoulement à l'intérieur du pays.

Elle garantit à l'agriculteur l'utilisation des déchets de fruits et leur vente à un prix acceptable, sans intervention sensible dans sa libre exploitation.

Elle procure à la Confédération et aux cantons les moyens financiers de réaliser l'assurance vieillesse et survivants et de combattre les conséquences déplorables de la consommation excessive de schnaps.

Elle permet la réorganisation du commerce au détail des boissons fermentées dans le sens désiré par les intéressés et reconnu nécessaire par les autorités. Cette réorganisation aura lieu par les cantons eux-mêmes.

Le projet de révision du régime des alcools est donc une œuvre de solidarité nationale. Chaque citoyen réfléchi a le devoir de l'approuver et il peut le faire joyeusement et sans crainte.

Concitoyens ! ne vous laissez pas influencer par les insinuations d'adversaires anonymes qui cherchent à pêcher en eau trouble et à créer des résistances dérivées de l'ignorance et de la mauvaise foi.

Debout, Confédérés ! Tous aux urnes ! L'acceptation du nouveau régime des alcools, le 6 avril prochain, sera un acte d'utilité publique, qui fera honneur à notre génération et profitera à nos descendants.

Que chacun fasse son devoir de citoyen et dépose dans l'urne un vigoureux

**OUI**

Pour le parti radical-démocratique suisse :  
Le Président : SCHUPBACH  
Le Secrétaire : STEINMANN

**FRIBOURG**

**Les incendies en 1929.**

D'après le rapport de la Caisse cantonale d'assurance contre l'incendie, il y a eu, en 1929, 113 incendies. Il a été alloué en dommages une somme de 317.657 fr. Le montant le plus élevé qui a été remis à un incendie est de 28.800 fr. et le plus petit de 5 fr.

Le boni de l'exercice de l'an passé fut de 229 mille 480 fr. Le fonds de réserve se chiffre par 3.410.706 fr.

**Chez nos voisins.**

**Accident de la circulation.**

A 500 mètres de Rossinières, M. Aimé Berdoz, de Château-d'Oex, rentrant vers cette dernière localité, s'est jeté contre un arbre avec son side-car, la direction n'ayant tout à coup plus répondu aux intentions du conducteur.

M. Louis Beaud, d'Albeuve, qui se trouvait sur le véhicule, souffre d'une forte commotion cérébrale et de contusions. Il a été transporté à l'infirmerie de Château-d'Oex. M. Robert Favre, de Rossinières, s'en tire avec des égratignures.

Quant à M. Berdoz, il a été ramené à son domicile avec la clavicule et plusieurs côtes enfoncées.

**GRUYÈRE**

**Cercle des Arts et Métiers, Bulle.**

Le Comité politique du Cercle des Arts et Métiers est convoqué ce soir, à 8 h., précises, au local.

Présence indispensable: Votation du 6 avril.

**LA VEILLÉE DE LA „CAECILIA“**

Décidément, il y a dans notre ville de Bulle un certain public qui sait apprécier la musique et le chant et leur rendre hommage par un enthousiasme de bon aloi et une sympathie pleine d'â-propos. Ce fut le cas samedi soir, pour la « Veillée » de la « Caecilia ». Cette société, groupant une soixantaine d'adhérentes, porte à l'art du chant le respect et la conviction qui s'imposent. De plus, l'orchestre qui anima la soirée de son copieux programme de musique classique releva la manifestation par un souci artistique et une technique qui méritent tous les éloges. Domage que les exécutions musicales aient été troublées par certaines personnes qui se trouvaient sur les tribunes. Il serait bon qu'à l'avenir elles se montrassent plus silencieuses par respect pour la musique, si ce n'est pour les exécutants et l'auditoire. L'atmosphère de la salle était fort bien appropriée au cadre de la soirée et une décoration pittoresque enjolivait le lustre principal et les côtés latéraux des tribunes. C'était charmant et original à la fois.

Le programme débute par la « Marche militaire » de Schubert, suivie de « Mon cœur soupire », de Mozart. L'orchestre se met immédiatement en valeur et l'on distingue particulièrement le chant fin et délicat qu'émet un violoniste de talent.

Le chœur d'ouverture « Les Trois belles demoiselles », de P. Viardot, plut par la pureté des voix et par son émission nuancée et expressive. Une interprétation orchestrée de « Andante » de la Ilme Symphonie de Beethoven réalise le mysticisme poétique du grand compositeur. Ah ! qu'elle était gracieuse la « Lisette » dans son solo ! Ses atours étaient si mignons que l'on se croyait être en présence d'une toile de Watteau, le peintre des bergères, sous le faste de Louis XV !

La « Caecilia » s'était assurée, pour la circonstance, le concours de Mme Gros, professeur de danse, à Genève, accompagnée de Mlle Bourcard, son élève. Le spectacle de danses anciennes qu'elle a présentées avec le concours de quelques demoiselles de la « Caecilia » marquera une date dans les annales artistiques bulloises. C'était la première fois qu'on assistait à une démonstration de ce genre et le public a su témoigner son admiration en bissant les trois numéros avec frénésie.

Le « Menuet » de Boccherini possède en effet une grâce enchanteresse et mélancolique dont la suavité lui donne comme une note céleste. Cette danse, originaire du Poitou, fut célèbre au XVIIIe siècle, de même que l'air sur lequel elle s'exécutait. La chorégraphie qu'interpréta Mme Gros correspondait exactement à la musique et nous avons eu beaucoup de plaisir à voir le « Menuet » qui n'existait plus qu'à l'état de souvenir.

Dans la deuxième partie du programme, nous citerons la « Barcarolle Vénitienne », de Mendelssohn, dont la richesse et la souplesse des voix firent très bon effet.

Le génie créateur de Schumann apparaît dans le merveilleux « Liebesgarten ». Cette pièce exprime une piété et une grâce musicale que notre époque n'a pas oubliée et dont la beauté et la grandeur se firent remarquer dans toute leur plénitude au cours de l'exécution. L'auditeur qui entend cette musique se sent transporté dans des sphères supérieures où il jouit de toute son âme de musicien.

Le « Menuet d'Exaudet », chanté par une mezzo-soprano, sauf erreur, est une mélodie harmonieuse et souple. L'œuvre de Waeckerlin fut interprétée avec bon goût : ce fut une voix pure et sensible s'accommodant comme il convenait à l'accompagnement discret du piano.

Une scène de Marivaux : « Le Jeu de l'Amour et du hasard » charma l'auditoire au delà de toute attente par son tour amusant et gai. Les deux actrices rivalisèrent de finesse et de malice en des monologues spirituels et caractéristiques.

Puis ce fut Mme Gros et son élève, dans une « Pavane » de Cressonnois. La « Pavane » est une ancienne danse qui était exécutée autrefois à la Cour du Roi si l'on en croit les vers de l'Art Poétique de Vauquelin : « Car depuis que Ronsard eut amené les modes Du tour et du retour et du repos des odes, Imitant la Pavane ou du Roy le grand bal Le François n'eut depuis en Europe d'égal. » Effectivement, la pavane portait aussi le nom de « grand bal ». M. Campan disait dans son « Dictionnaire de Danse » : « C'est une danse grave, venue d'Espagne, où les danseurs font la roue, comme les paons font avec leur queue, d'où lui est venu son nom. Les gentilhommes la dansaient avec la cape et l'épée, les gens de justice avec leurs longues robes, les princes avec

leurs grands manteaux et les dames avec les queues de leurs robes abaissées et traînantes. On l'appelait le « grand bal » parce que c'était une danse majestueuse et modeste ».

L'orchestre inaugure la troisième partie du programme avec « Nocturne », de Field. Il se fera entendre un peu plus tard dans un « Menuet » de Beethoven et un « Larghetto » en « la » majeur, de Mozart. On ne peut que louer les trois artistes, Mlle Crotti et MM. Pasquier et Binz pour ces trois productions comme du reste pour toutes celles de la soirée. En outre, le problème difficile de maintenir l'intérêt dans le duo d'un violon et d'un violoncelle fut merveilleusement solutionné par l'exécution très intéressante de la pièce de Mozart.

Dans « Vieille chanson », de Chaminade, la soliste chanta avec beaucoup de sentiment et fit honneur à la page splendide qu'elle eut à interpréter. Mêmes hommages pour la soliste qui donna la pastourelle « Jeunes Fillettes » de Weckerlin. La ligne vocale de cette chanson est si belle, la mélodie est si ravissante qu'on pourrait se passer des paroles sans que le plaisir musical en souffrit.

On nous présenta encore une « Gavotte » mi-mée et dansée par les élèves de Mme Gros. L'origine de la « Gavotte » remonte à un siècle. Elle a beaucoup de points de ressemblance avec le « Menuet ». Comme lui, elle est gracieuse et aimable, bien que le rythme soit un peu plus prononcé. Les danseuses suscitèrent l'admiration du public et ce fut un tableau magnifique qui termina la pièce, en un mot : de l'Art.

Le « Chœur Bohémien » clôtura dignement la « Veillée ». La discipline chorale et l'interprétation nuancée et expressive réussirent à mettre en valeur le petit chef-d'œuvre.

Nous terminerons cet exposé en adressant nos compliments à M. Radraux, professeur, pour tout le dévouement qu'il apporte aux sociétés artistiques locales dans la préparation de leurs soirées. Nos félicitations vont aussi à Mlle De Gottrau pour l'accompagnement des chœurs et solos au piano. Nous nous en voudrions encore d'omettre les noms de Mmes Toffel et Jans qui eurent le mérite de la conception du programme et nous ne formerons qu'un seul vœu, celui de revoir plus souvent des spectacles de ce genre à Bulle. M. Zg.

**Dons.**

Nous donnons ci-après la liste des dons qui sont parvenus à la Caisse de Ville en faveur des divers fonds communaux.

Le Conseil communal de Bulle se fait un devoir de remercier chaleureusement les généreux bienfaiteurs et il espère qu'ils auront de nombreux imitateurs.

**Fonds des Galoches :**

Banque Populaire de la Gruyère	Montant
Bersier Raymond	100.—
Blanc Jules	20.—
Crédit Gruyérien	10.—
Crotti Eugène	50.—
Delabays Léopold	20.—
Dubas Henri	20.—
Dubas Philippe	10.—
Glasson James	100.—
Pasquier Joseph, docteur	20.—
Pfulg Louis	20.—
Reichlen Alfred et Louis	10.—
Rolle Paul	10.—
Société électrique	400.—
Toffel Louis	10.—
Verdon Isidore	10.—
Yenny Germain, Farvagny	20.—

**Fonds Colonies de vacances :**

Banque Populaire de la Gruyère	50.—
Blanc Jules	10.—
Glasson James	10.—
Pasquier Joseph, Docteur	10.—
Rolle Paul	10.—
Toffel Louis	10.—

**Fonds Soupes scolaires :**

Dubas Philippe	300.—
----------------	-------

**Fonds Mutualité scolaire :**

Perroulaz Louis, Docteur	500.—
--------------------------	-------

**Fonds des Pauvres :**

Dubas Philippe	500.—
Putz Jean, « Fox-Trott »	20.—
Société Electrique	400.—

**Fonds d'Ecole :**

Banque Populaire de la Gruyère	200.—
Dubas Philippe	500.—
Société électrique	500.—

**Chez les chanteurs vaudois.**

La Société cantonale des chanteurs vaudois, dont la Chorale de Bulle fait partie, a eu son assemblée générale à Lausanne. Le président et le comité central ont été réélus pour une période de quatre ans.

M. Charles Morel, libraire à Bulle, vétérain qui a 50 ans d'activité dans l'Association, avec deux autres chanteurs, l'un de La Tour-de-Peilz et l'autre d'Aigle, a reçu un insigne spécial et un gobelet en argent. Nos félicitations !

Les vénérables membres de la « Vaudoise » ont été appelés devant le bureau.

A noter que la proposition d'admettre les chœurs mixtes et les chœurs de dames, chaleureusement défendue par M. Ed. Glasson, président de l'Association des chanteurs fribourgeois et membre de la Chorale de Bulle, fut acceptée par 80 voix contre 34.

**Citadins et campagnards, ouvriers et paysans, fonctionnaires et artisans, ayez pitié de nos pauvres vieillards. Ne leur refusez pas votre obole et apportez-leur un peu de plaisir dans les vieux jours !**

**Les Suisses ont encore le cœur à la bonne place !**

**Céciliennes.**

Dimanche après midi a eu lieu, à Vaulruz, une répétition de groupe en vue de la prochaine réunion des Céciliennes, laquelle doit se tenir à Bulle, le lundi de Paques. Au programme figurent la belle messe païestrienne de J. Kerle et un « Ave Maria » de Marly. La répétition, dirigée par M. l'abbé J. Bovet, toujours dévoué, a montré le grand travail accompli et le sérieux résultat acquis.

Le dimanche des Rameaux aura lieu à Vuippens une répétition semblable pour quelques sections de la Basse Gruyère.

**Société d'apiculture de la Gruyère.**

L'assemblée générale ordinaire aura lieu jeudi, 3 avril, à 1 h. 1/2, à l'Hôtel des Alpes, à Bulle. Tous les membres sont cordialement priés d'y assister.

La Société groupe déjà plus de 130 apiculteurs, mais ce n'est qu'un tiers environ des possesseurs d'abeilles. Pourtant, s'il est un domaine où l'union fait la force et où l'entraide est précieuse, c'est bien celui de l'apiculture. Pour s'en convaincre, il suffit de mentionner les questions suivantes : lutte contre les maladies, et surtout contre les maladies contagieuses des abeilles ; achat, vente, échange de reines, d'essaims, de colonies et de matériel apicole ; achat en commun de sucre et de sirop de fruits pour le nourrissage ; contrôle, vente et importation du miel ; conférences, cours, visites de ruchers ; abonnement au bulletin de la Société Romande, assurance, etc.

Les personnes qui désireraient demander leur admission pourront se présenter à l'assemblée où elles seront les bienvenues.

**Pro Juventute.**

La vente de décembre dernier, dans notre district, a produit la somme brute de fr. 4.285, laissant à notre œuvre locale un bénéfice net de fr. 1.404.95.

Cette somme sera répartie à l'âge scolaire suivant décision de la Commission du district. Le résultat ci-haut correspond aux années précédentes, mais comparé aux chiffres totaux récoltés en Suisse, il est modeste. Nous espérons que chez nous également cette œuvre intéressante prospérera toujours davantage, afin de permettre de mieux encore soutenir notre jeunesse dans ses besoins moraux et physiques.

**Sérénade.**

Hier soir, l'« Harmonie » de la Ville de Bulle et la Chorale ont donné la sérénade traditionnelle au nouveau Conseil communal, sur la place de l'Hôtel de Ville, au milieu d'un important concours de population.

M. James Glasson, syndic, parut bientôt au balcon et, dans les termes les plus modestes, les plus courtois et les plus heureux, retraça en une phrase les péripéties de la lutte électorale, toujours chère aux Bullois, et adressa un appel vibrant à toutes les bonnes volontés en faveur de l'union et de la collaboration qui seules peuvent assurer le succès d'une administration et le progrès réel de la société. Le nouveau conseil communal saura, sans déroger aux principes, faire tout son devoir.

L'orateur eut des paroles reconnaissantes à l'égard des conseillers sortant de charge, MM. Crotti, Pfulg et Pasquier, docteur, et salua les nouveaux venus au sein de l'autorité locale. Il parla avec éloquence de la situation financière et des tâches futures et remercia en termes les plus délicats l'« Harmonie » et la Chorale de leur geste.

Conseillers, chanteurs et musiciens se réunirent encore un instant dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, où M. Sudan, président de l'Intersociété, se fit l'interprète des sociétés locales pour remercier l'autorité de sa générosité à leur égard et de sa large compréhension de leurs besoins. M. le syndic redit la sollicitude réelle du Conseil communal, pour les sociétés principales surtout, écoles de civisme et de saine camaraderie.

Et maintenant, tous à l'œuvre, pour le plus grand bien de notre chère cité, sur laquelle son premier magistrat appela si éloquemment, hier soir, la protection de Dieu.

**Les paysans ont reçu de la Confédération, en 1929, 40 millions de francs en subsides, primes, etc. Ils ne doivent donc pas dire que tout ce qui vient de Berne doit être repoussé.**

**POUR PAQUES**

**CHAPEAUX - CHEMISES - CRAVATES - PARAPLUIES ETC.**  
SÉRIES SPÉCIALES A DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX

**CHAPELLERIE F. TRUFFAT, FILS**

Place de l'Union.

- BULLE -

Place de l'Union.

**Souvenir à la „GAECILIA“.**

Notre sympathique chœur de Dames marche de progrès en progrès et s'assure chaque jour de nouveaux succès.

Dans une récente visite au Pays-d'Enhaut, il conquerra les faveurs de nos bons amis vaudois. L'« Echo des Alpes », chorale de Château-d'Oex, vient de le témoigner de façon tangible. On peut admirer ces jours, en effet, dans la vitrine du magasin Brodard, tapissier à Bulle, un superbe tableau représentant un paysage de montagne avec, au premier plan, un temple à demi caché dans un bosquet.

Puis, en dessous, cette inscription sur bronze: « L'« Echo des Alpes », Château d'Oex », à la « Gaecilia » de Bulle.

En souvenir de la journée du Vieux pays, le 9 février 1930.

**D'excellentes paroles.**

Dans une réunion toute intime à laquelle prenaient part les organisateurs de la récente campagne électorale ainsi que diverses personnalités du parti libéral-radical bullois, plusieurs orateurs prirent la parole. MM. Félix Glasson, président du Cercle des Arts et Métiers, et Louis Blanc, ancien député, firent un chaleureux appel en faveur de la révision du régime des alcools, soumise en votation populaire, dimanche, 6 avril.

L'assemblée unanime se rallia à la nouvelle loi dont on attend le plus grand bien pour le pays.

**SCRUTIN**

A l'occasion de la votation fédérale sur le régime des alcools, le scrutin sera ouvert à Bulle, le samedi 5 courant, de 4 à 6 heures l'après-midi, et le dimanche 6 avril, de 10 heures à midi et de 1 à 3 heures.

(Communiqué).

**Le match de dimanche.**

Après une partie très intéressante et courtoisement disputée, Bulle lb, en progrès manifeste, a triomphé de son adversaire Broc lb par 4 buts à 1.

Ce match comptait pour le championnat cantonal fribourgeois.

**SOCIÉTÉS LOCALES**

**« Grevire ».**

Les répétitions des chœurs de « Grevire » auront lieu mercredi 2 avril, à 9 heures, pour les Messieurs et jeudi, 3 avril, à 9 heures, pour les Dames. — Présence obligatoire.

La famille Casimir VIAL remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au deuil qui vient de les éprouver par la perte de leur chère petite

**Josette.**

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

La Chambre française a adopté par 545 voix contre 40 l'ensemble du projet de ratification du plan Young. Le gouvernement avait posé la question de confiance.

M. Brüning a réussi à composer le nouveau cabinet allemand, qui est ainsi formé: Chancelier: Brüning (centre). Intérieur et territoires occupés: Wirth (centre). Finances: Dietrich (démocrate). Justice: Bredt (parti économique). Economie: Moldenhauer (parti populaire allemand). Travail: Stegerwald (centre). Alimentation: Schiele (national allemand). Communications: Guérard (centre). Reichswehr: Greiner (parti populaire bavarois).

Postes: Schaetzel (parti populaire bavarois). Ministre sans portefeuille: Treviranus (conservateur populaire).

La déclaration ministérielle portera sur trois points: secours à l'agriculture, politique de l'Est, question financière. On croit que le parti national allemand, en grande partie du moins, se ralliera au gouvernement.

La onzième Chambre correctionnelle de Paris vient d'ordonner la mise en liberté provisoire de Mme Hanau, sous caution de 800.000 francs. Le procès de la « Gazette du Franc » commencera le 15 mai.

Tous les journaux américains appartenant à la presse Hearst publient de violentes attaques à l'adresse de M. Mac Donald, qu'ils accusent d'être un diplomate déloyal et fourbe. Dans une lettre ouverte au Premier Anglais, ils terminent ainsi: « En un mot, Monsieur Mac Donald, êtes-vous l'ami que vous prétendez être ou le diplomate le plus rusé, le plus mielleux, le plus trompeur que l'Angleterre ait eu depuis qu'en 1922 sir Arthur Balfour s'efforça de couler doucement et sans violence notre marine américaine. Monsieur le premier ministre, le peuple américain a perdu confiance en votre amitié, en votre sincérité, en votre loyauté. »

La presse annonce qu'une entrevue a eu lieu à Londres entre M. Mac Donald et M. Grandi. Ce dernier aurait fait preuve d'une intransigeance absolue quant au principe de la parité avec la France.

Les journaux français commentent en général très favorablement le vote de la Chambre ratifiant le plan Young.

**Accidents et malheurs.**

Samedi à midi un terrible incendie s'est déclaré dans un immeuble d'une place centrale, à Budapest. Trois monteurs électriciens qui travaillaient dans les combles ont péri dans les flammes. Deux autres personnes sont grièvement blessées.

Par suite du manque de place et de l'abondance des annonces arrivées au dernier moment, la chronique romantoise est renvoyée au prochain numéro.

**AU CINÉMA LUX**  
Un grand film hors série  
**RASPOUTINE**

**Graines potagères et fleurs**  
de parfaite sélection,  
d'excellente germination.

**Tobie BEC**  
- BULLE -

La récolte dépend de la qualité des semences.  
Engrais à fleurs. Oignons à planter.

**Graines potagères**  
et  
**Graines fourragères**  
Semences de printemps  
**Eug. CROTTI**  
- BULLE -

**A VENDRE**  
4 à 5000 pieds de  
**FOIN et REGAIN**  
à distraire.  
S'adresser à Louis GENDRE, ENNEY.

**CHAPELLERIE-CHEMISERIE**  
**F. FELDER, BULLE**

Comme toujours, vous y trouverez les dernières nouveautés

Chapeaux - Casquettes - Bérêts  
Chemises blanches et fantaisie  
Parapluies - Cravates - Gants.

**ATTENTION !!**  
**Mise Publique**

d'épicerie, mercerie, tabac-cigares, pâtes alimentaires, lessive, etc., ainsi que bas, chaussettes, tabliers, pullovers, laine-coton et articles trop longs à détailler.

La mise aura lieu **jeudi 3 avril, à 1 h. précise.**

**AU MAGASIN**  
**Vve PERROTTET, maison Dr Geinoz**  
Place des Alpes - BULLE - Pl. du Cheval-Blanc

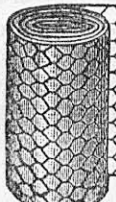
Consommez la fameuse

**On demande**  
pour avril, un  
domestique de campagne  
et pour mai,  
un garçon de 15 ans.  
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 776 B.

**On demande**  
domestique  
de confiance, sachant traire. Bons gages. Entrée tout de suite.  
S'adresser à M. Gust. BISE, Cheyres. (Broye.) 782 B.

**OUTILS DE JARDIN**  
**RONCES ARTIFICIELLES**

**TOFFEL & CASTELLA**  
BULLE



**Liqueur du Grand St-Bernard**  
Chartreuse aux plantes et miel des Alpes.

**Commune de Broc**  
**Assemblée des contribuables**

Les contribuables de la commune de Broc sont convoqués en assemblée pour le **mardi 15 avril prochain, à 8 h. du soir**, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

TRACTANDA:  
1. Approbation des comptes de 1929;  
2. Divers.

Broc, le 31 mars 1930.  
Par ordre: *Le Secrétaire communal.*

**On demande**  
un **ouvrier menuisier**  
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 803 B.

**Voitures à vendre.**  
Une à 2 bancs, plusieurs autres à transformer, ainsi que chars à ressorts.  
S'adresser à Genoud, voiturier, Bulle.  
A la même adresse, à vendre  
**1 tas de fumier.**

**MOTOS - VÉLOS**  
Vente, échange, accessoires, fournitures, réparations.  
Pneus vélos, 5 et 6 fr. et chambres à air 2 fr. 80.  
**SAUDAN fils, BULLE**  
près l'Usine Bochud.

**Café-Restaurant du Marché**  
- BULLE -  
(Anc. Cercle Catholique)

Vins de choix - Restauration  
Vaste écurie pour la débridée.

Se recommande:  
**J. DEILLON-MORAND.**

**AVIS DE FOIRE**

A la foire de BULLE, le 3 avril prochain, je vendrai à des prix avantageux des courroies toutes neuves pour cloches, le cm. 80 cts. Tout un choix d'articles de sellerie et courroies diverses, ainsi que des vêtements militaires en très bon état, pantalons doublés, également en très bon état pour garçons, ces pantalons, de toutes les grandeurs, sont en étoffe militaire. Bandes molletières, etc., etc.

Se recommande:  
**SI. BAUMANN**  
Uttingen.

**VENTE JURIDIQUE**

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques, **jeudi 3 avril 1930, à 10 heures du matin**, devant le Château de Bulle:

En 1<sup>ère</sup> enchères:  
**1 motocyclette et un char.**

En 2<sup>èmes</sup> enchères et à tout prix:  
**une belle desserte et un divan.**

Bulle, le 29 mars 1930.

**On demande**  
à la campagne,  
**une personne**  
de confiance, pour le menage et tous travaux.  
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7208 B.

**Sommelière**  
est demandée  
dans un bon établissement de Bulle. — S'adresser au **Bureau du journal sous N° 202.**

**On demande**  
**fort domestique**  
de campagne sobre et de confiance. Gage de 90 à 100 fr. Faire offres détaillées à **Alex. Lapalud, Etoy.** P. 12824 L.

**A louer**  
**bâtiment**  
bien ensoleillé comprenant deux logements de 4 pièces chacun, avec eau et lumière électrique. Grand jardin et pré. Convient à retraités ou aviculteur.  
Entrée fin avril prochain.  
S'adresser à **BANQUE REICHLEN & Cie, BULLE.**

**A LOUER**  
**appartement**  
de 4 pièces avec dépendances.  
S'adresser: **Mme Paul Gex, BULLE.**

Tailleuse pour Dames et Messieurs  
**cherche apprentie**  
S'adresser à **Mme PITTET, Ecole, Villarvolard.**

**A VENDRE**  
**une truie**  
portante de 12 semaines, 2<sup>ème</sup> nichée, chez **Léon BOSSON, RIAZ.**

**On demande**  
**un vacher**  
pour un petit train de campagne.  
S'adresser à **Marcel Python, à Ecuwillens.**

**A vendre**  
à distraire 5 à 6 chars de **foin et regain** 1<sup>ère</sup> qualité.  
S'adresser à **Louis GEINOZ, feu Alexandre, ENNEY.**

**On demande**  
**deux**  
**garçons de chalet.**  
S'adresser aux **ÉTABLISSEMENTS DE MARSENS.**

**OIGNONS** à planter,  
choisis avant l'expédition, beaux, ronds, jeunes, grossier d'une note, par kg. Fr. 0.60  
**Oignons de table** 15 kg [Fr. 3.75  
**Châtaignes** 15 kg. Fr. 5.50  
**ZUCCHI N° 56, Chiasso.**

**POUSSETTES**  
dans tous les prix  
chez  
**F. RYSER**  
AMEUBLEMENTS  
rue de Gruyères - BULLE

**Œufs à couvrir**  
**italienne perdrix**  
Les meilleures ponduses  
260 à 280 œufs  
**25 ct. pièce.**  
S'adresser à **M. PÉRISSET, Ferrage, BULLE.**

**A VENDRE**  
**potager**  
à 3 trous, avec bouillotte, état de neuf.  
S'adresser à **Louis BaYa, Hôtel du Chamois, Bolterens.**

**A LOUER**  
**jolie chambre**  
meublée, avec cuisine, bien exposée au soleil, lumière électrique. Convient pour séjour.  
S'adresser à **Mme KOLLY, Riaz.**

**On cherche**  
un  
**apprenti coiffeur**  
S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 802 B.

**Appartement**  
On échangerait de suite en ville appartement de 4 pièces contre un de 2 à 3 pièces et cuisine.  
S'adresser à Publicitas, Bulle sous P. 802 B.

**OCCASION**  
**A vendre** à bas prix, plusieurs **fourneaux** en catelles blanches.  
S'adresser à la **Droguerie DUBAS, Bulle.**  
Abonnez-vous à „La Gruyère“.

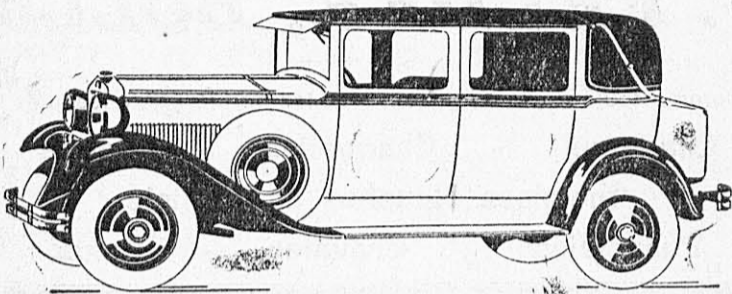
# FIAT

MODÈLES **521** DE 1930

	521 C	521
TORPEDO	9.500,—	10.500,—
COND. INT. 4 PL	9.990,—	11.600,—
WEYMAN	—	11.250,—
BERLINE LAND.	—	11.700,—
COUPE SPIDER	10.400,—	—
COUPE DE VILLE	—	11.750,—
CABRIOLET SPIDER	—	12.400,—

Notre département crédit vous accordera si vous le désirez, les plus larges facilités existant aujourd'hui sur le marché.

Le 521 FIAT, a prouvé depuis une année, les incomparables qualités de son moteur. Faites un essai; vous serez enchanté de son silence, de sa souplesse et de sa docilité. Les voitures, d'une ligne superbe et très moderne, sont toutes spacieuses, pratiques et confortables, présentant tout ce que l'on peut désirer de plus raffiné et de plus élégant.



GENÈVE, S. A. POUR LE COMMERCE DES AUTOMOBILES FIAT EN SUISSE  
RUE PH.-PLANTAMOUR, 30-36

ZÜRICH, FIAT AUTOMOBIL HANDELS A.-G. FÜR DIE SCHWEIZ  
VERKAUFSTELLE ZÜRICH, UTOQUAI 47

**LUTHY - BULLE** Garage Moderne  
Agence cantonale SPICHER & Cie, Fribourg.  
JURIENS, Romont.

## HALTE!

Les Grands Magasins

# BRUNSWIG Frères, Bulle

les mieux assortis présentent leurs

## Nouveautés Printemps 1930

**LAINAGE MODERNE**

belle qualité pour robes et manteaux dep. Fr. 4.50

**DRAPS pour MESSIEURS**

haute nouveauté riches dessins, larg. 140 cm. dep. Fr. 5.90

**COMPLETS en DRAPS**

pour hommes et jeunes gens, modèles élégants dep. Fr. 45.—

**CHEMISES à 2 cols**

beaux tissus teintes modernes Fr. 5.25

**COMPLETS SUR MESURE Fr. 95.--**

### Mises de bétail et de chédail.

Vendredi 4 avril, dès 9 heures, le soussigné, vendra à son domicile, en mises publiques, tout le chédail, soit: chars à pont, machines agricoles, mécanique avec manège, romaine 120 l., tout l'outillage servant à l'exploitation du domaine, quantité de pommes de terre, plusieurs lits, etc.

Dès 1 heure, le bétail, soit: 1 jument poulinière, un cheval de 5 ans, 1 pouliche de 3 ans, primée au fédéral, un taureau avec marque métallique, 13 vaches et 6 génisses, race laitière.

L'exposant: **Louis Gremaud, MONTEVRAZ**

### Bâtiment avec café et épicerie, à vendre

Dans gros village catholique, joli bâtiment ayant café-restaurant et magasin d'épicerie. Bonne vente. Entrée à volonté. Prix très avantageux.

Pour renseignements et traiter, s'adresser au bureau de recouvrements et gérances **F. CHEVALAZ, à Echallens** (Vaud).

Téléphone 41154.

## LES GRANDS MAGASINS BONNARD & Cie S. A. à LAUSANNE

avisent leur honorable clientèle que les collections complètes des

### Nouveautés de la Saison

sont, dès ce jour, à sa disposition chez:

**Mme V<sup>ve</sup> E. BARRAS, négociante, BULLE**

Les Magasins BONNARD offrent toujours les dernières nouveautés dans:

## Les Tissus Les Confections La Mode La Lingerie

ainsi que tous les Articles pour Messieurs.

Les meilleures qualités au meilleur prix.

Envois à choix sur demande.

Catalogue illustré franco.

P. 43-

### On donnerait à faner

6 poses à Bulle. S'adresser à Publicitas, Bulle sous P. 791 B.

### Vétérinaire GAPANY

Changement de domicile.

Immeuble des D<sup>elles</sup> REMY  
Grand'rue 26  
près de l'Hôtel-St-Michel.  
(café des Armaillis).

Castration des vaches  
Téléphone 73.



Examen de la vue et conseils gratuits par

### J. Duvanel

opticien-spécialiste de PESEUX

qui recevra à Bulle, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, le jeudi 3 avril, de 9 à 16 heures.

### On demande domestique

sachant traire. S'adresser à M. Paul VE RMOT, La Creusot-sur-Le Locle. (Ct. Neuchât.) P. 10148 Le.

### A louer la montagne des Villieux

pour vaches et génisses. S'adresser à Publicitas, Bulle sous P. 794 B.

### Foin et regain bottelé à vendre

par n'importe quelle quantité chez **G. MAILLEFER, LA TINE** (Pays-d'Enhaut).

### Pour les Communiantes

Voiles - Couronnes - Brassards - Pochettes  
**Lingerie fine et ordinaire**  
BAS - GANTS - CHAUSSETTES  
AU MAGASIN

### J. Goetschmann & Co BULLE

C'est dans votre intérêt de faire vos achats de printemps à la

## LIQUIDATION TOTALE Au Progrès, Bulle

vous y gagnerez.

### Beau choix de COMPLETS pour Messieurs. Communion et Confirmation

Profitez des occasions!

M. PICARD

## FROMAGE

### On vendra le jour de la Foire:

Fromage gras 1<sup>re</sup> qualité, depuis Fr. 2.80 le kg.  
" mi-gras " 2.40 "  
" maigre " 1.60 "  
" " " 0.80 "

sur la place de la Promenade, devant le magasin MORAND-ANDREY.

Se recommande:

### BULLIARD, laitier, Besencens. Montagne à louer.

La commune de LESSOC met en location, de gré à gré, le grand pâturage de la BRAZ, avec 3 chalets, en bloc ou séparément.

Pour traiter, s'adresser à M. le Syndic.

Par ordre: Le Secrétaire.